Procès Verbal du CSEE extraordinaire

Séance du 20 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt du mois de juillet à 10 heures, le CSEE dûment convoqué le dix juillet deux mille vingt-trois, s'est réuni à distance, sous la présidence de M. David BRUSSELLE.

Etaient Présents Représentants titulaires du personnel :

Nom - Prénom	Présent	Excusé	A distance
BAHCIC Marie-Isabelle			X
DELERUE Dorothée			X
FERFAILLE Hugo			X
FOURNIER Jérôme			X
HENNEBELLE Laurence			X
LAHMIDI Brahim Remplacé par Pascal LABARRE		X	
LAMALETIE Bastien remplacé par Sarah DEVIN		X	
LAVERAT Thierry			X
LE MIGNON Virginie			X
LEMAITRE François			X
MEISSNER Agnès remplacée par Magali TRIBONDEAU		X	
PUCHOIS Bernard			X
THUILLARD Céline remplacée par Laurence HERMANT		X	
VILLELLA Michel remplacé par Marie-Christine MADEJ			
WAELES Alicia			X

Etaient Présents Représentants « Suppléants » du personnel :

Nom - Prénom	Présent	Excusé	A distance
Laurence HERMAND remplace Cécile THUILLARD			X
Pascal LABARRE remplace Brahim LAHMIDI			X
Sarah DEVIN remplace Bastien LAMALETIE			X
Marie-Christine MADEJ remplace Michel VILLELLA			X
Magali TRIBONDEAU remplace Agnès MEISSNER			X

Etaient présents Représentants Employeur :

Nom - Prénom	Présent	Excusé	A distance
BRUSSELLE David (Président)			X
COTHENET François			X
DELECOURT Irène			X
MERLIER Fabienne			X
LIPKIEWICZ François			X
VASSEL Nathalie			X

L'ordre du jour est le suivant :

- **Information/consultation relative au transfert des pompiers de l'Aéroport de Beauvais à la SAGEB**

David BRUSSELLE rappelle le contexte :

La délégation de service public relative à l'exploitation de l'aéroport a été attribuée en 2008 au groupement constitué par la CCI de l'Oise (CCIO) (51%) et Veolia Transport (49%), groupement auquel s'est substituée la SAGEB (SAS).

En 2012, TRANSDEV a racheté les titres de Veolia Transport.
En 2019, la CCI Oise est devenue CCI locale rattachée à la CCI de région Hauts-de-France.

Cette délégation de service public dont le terme initial était fixé au 31 mai 2023 a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2023 à ce jour.

L'information/consultation du jour porte sur le projet de transfert des pompiers, qui sont jusqu'à présent des collaborateurs de la CCI, vers la SAGEB en raison notamment de l'Appel d'Offre pour la gestion de l'aéroport de Beauvais.

De nombreuses discussions ont eu lieu entre des représentants des pompiers, de la SAGEB et de la CCIR, pour définir les modalités de ce transfert. Des échanges approfondis ont eu lieu pour parvenir à un accord satisfaisant et pour résoudre tous les points de vigilance.

Un accord de principe a été trouvé avec les pompiers concernant les conditions de travail et le transfert.

Les thèmes principaux de l'accord sont :

- Le temps de travail : l'accord propose des vacations de 10 heures avec des modalités de récupération et d'utilisation de ces récupérations permettant de limiter le nombre de vacations travaillées par pompier à trois/semaine en moyenne.
- Rémunération : l'ancienneté sera reprise, et un dispositif de garantie de rémunération est proposé. Les pompiers pourront également bénéficier notamment des primes de participation, primes d'intéressement et primes de partage de la valeur.

Fabienne MERLIER évoque le processus et le calendrier :

La mise en place de cet accord nécessite le recrutement de pompiers supplémentaires par la SAGEB. Le calendrier est contraint en raison de la fin de la concession et des différentes étapes de négociation, dont l'avis des CSEE de la CCI Hauts-de-France et de la SAGEB.

Avant la mise au vote :

Pascal LABARRE a évoqué le fait que les pompiers ont fait part de certaines préoccupations :

- Certains collaborateurs ressentent un mal-être en raison de la manière dont les promesses de la CCI Oise ont été révélées et d'éléments relatifs au transfert qu'ils n'ont pas complètement compris. Ils sont en attente d'explications complémentaires permettant une meilleure compréhension de ce transfert.
- Concernant la garantie de rémunération, Pascal LABARRE demande des éléments de précision concernant les variantes.

David BRUSSELLE est étonné de la méthode. En effet, de nombreux aller-retour ont eu lieu, des réunions ont été réalisées entre les représentants des pompiers et les DRH de la CCI Hauts-de-France et de la SAGEB, et 3 permanences se sont tenues pendant lesquelles l'ensemble des pompiers pouvaient demander toutes les informations et précisions complémentaires.

Bernard PUCHOIS et Virginie LE MIGNON sont également surpris de la méthode et surtout de l'absence de pompiers à la présente réunion du CSEE.

Vote des représentants du personnel pour le projet de transfert :

Pour : 12
Contre : 1
Abstention : 0

Prochaine réunion du CSEE : Le vendredi 15 septembre 2023 à 10 H 00.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h25.